

## **Les PLATIAU**

### **Lignée de Liévine PLATIAU (Sosa 995 – Génération 10)**

- |    |                 |   |                     |
|----|-----------------|---|---------------------|
| 1. | Liévine PLATIAU | x | Laurent CAROULLE    |
| 2. | Pierre PLATIAU  | x | Jenne FONTAINE      |
| 3. | Jean PLATIAU    | x | Massette COCQUEMPOT |
| 4. | Pierre PLATIAU  |   |                     |

### **Etymologie**

Plateau : Surtout porté dans le Nord et les départements voisins, le nom se rencontre aussi sous les formes Plateaux, Plateaux, Plateel, Platel, Platelle ou Platiau. Le sens géographique, trop tardif, ne peut convenir. Il s'agit ici d'un plat, d'une écuelle, surnom possible d'un mendiant (cf le verbe plateler = demander l'aumône).<sup>1</sup>

### **Note**

C'est à partir d'une série d'actes du Gros des Notaires de St-Omer que cette lignée a pu être reconstituée.

### **Actes notariés du Gros de Sant-Omer<sup>2</sup>**

Cm du 19/7/1687 n° 76

- Julien ANSEL labourier à Cléty et Antoine ANSEL(LE) son fils, jh à marier, adisté de Jean ANSEL son frère ;
- Marie CAROUL(L)E vefve de Michiel BONGE, de Cléty, adistée de Liévinne PLATTEAU sa mère et d'Antoine ALHOY son beau frère ;  
époux : terres à Cléty ; épouse : terres à Cléty, Audincthun

Cm du 7/11/1676 n° 19

- Julien ALHOY labourier à Cléty, Marie (barré : PAYELLEVILLE) PARISIS sa femme et Antoine ALHOY fils à marier du dit Julien, et de déffuncte Louise BROUART, adisté de Franchois ALHOY son oncle et de Mathias PARISIS son beau frère ; Michiel COURTIN labourier à Avroult,
- Liévinne PLATEAU sa femme et Jenne CAROULLE fille à marier de déffunct Laurent et de la dite PLATEAU, adisté de Marcq PLATEAU son parin et oncle et Antoine MAMEZ son bel oncle  
époux : biens à Cléty ; luy appartenir après le trespas de sa dite mère : terres, manoir amazé de maison, granges et estables, jardins à Cléty et Esguinegatte ;  
épouse : terres, manoir amazé de maison, granges et estables, jardins, prez à Cléty, Audinthun et Eulne, provent de son dit père

---

<sup>1</sup> Source Geneanet

<sup>2</sup> Actes issus des relevés d'Yves LEMAIRE ou de mes propres relevés.

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Reconnaissance du 3/2/1656 n° 177 :

Antoine TOUZART, Francoise FONTAINES sa femme, icelle fille et here de feu Marand, Francois COUBRONNE mary de Jenne SOUDAN fille et here de Pierre et d'Anne FONTAINES, (barré : Pierre) Marcq PLATEAU, Laurent CAROULLE mary de Liévine PLATEAU et Antoine MAMEZ mary de Catherine PLATEAU, les dits PLATEAU enffans et hers de Pierre et de Jenne FONTAINES, les dites Anne et Jenne FONTAINES filles et heres du dit Marand, tous d'Avroult ; le 2/6/1618 par Jean ALEXANDRE bailly de la tre et Srie de Glen, Jenne DUHAMEL sa femme, Charles MERLEN leur beau fils, labour au dit lieu et le dit Marand FONTAINES labour à Avroult, au proffit de Jaspar DE BALINGHEM, vivant greffier pnal de ceste ville. Au proffit de Damlles Catherine et Marie DE BALINGHEM soeurs, filles et heres du dit feu Jaspar.

Rente du 1/7/1650 n° 118 :

Anthoe TOUSART, Francoise FONTAINE sa femme, Marcq PLATEAU, Liévine PLATEAU, Francois COUBRONNE tous labouriers à Avroult ; de Sir Louis CASTIAN, naguère eschevin de ceste ville.

Transaction du 24/8/1647 n° 15 :

Pierre LEGAY labour à Cléty, père et héritier de feu Michiel LEGAY, à son trespas vefvier de Jenne FONTAINE, icelle vefve en premières nopces de Pierre PLATIAU, vivant labour à Averoult ; Marcq PLATIAU jh à marier agé de 23 ans et Liévine PLATIAU jf à marier agé de 19 ans, frère et soeur, enffans et hers des dits Pierre PLATIAU et Jenne FONTAINE leurs père et mère ; succession des dits Michiel LEGAY et Jenne FONTAINE, en rentes, grange et tres, jardins à Averoult, procédant du chef de la dite Jenne FONTAINE et du dit Pierre PLATIAU, que le dit Michiel LEGAY auroit vendu pendant son mariage avecq icelle FONTAINE ; .. rente créée par Liévin DUQUESNOY pruvost de Rebecque et sa femme, au proffit de Jean DUPUICH, lequel DUPUICH en at fait cession aus dits PLATIAU, à la descharge du dit LEGAY ; .. jardin au Maisnil Dohem, acquis par les dits feuz Michiel LEGAY et Jenne FONTAINE, des héritiers Jan BAUCHAN, des deniers appartenans aus dits PLATIAU de la succession de leurs père et mère grands ; les dits PLATIAU se portans forts de Catherine PLATIAU leur soeur en minorité. Additif le 20/6/1648 : Marcq PLATEAU labour à Averoult ; reçu de Jan DUPUIS, en acquict de Pierre LEGAY.

Reconnaissance du 9/4/1639 n° 105 :

Jenne FONTAINE vve de feu Pierre PLATTEAU, d'Avroult ; le 6/8/1631 par le dit feu PLATTEAU, à la caon de Jean PLATEAU son père, au proffit de ad pnt déffunct, Sire Jean LIOT, vivant eschevin de ceste ville et Damlle Anne WARAN sa femme. Au proffit de Jacques, Loys, Christophle, Pierre, Jean Bapte et Marie Ostrebert LIOT enffans et hers des dits feuz Sire Jean LIOT et Damlle Anne WARAN

Vente du 11/03/1613 n° 76 :

Anthoine BOMBLE, laboureur, et Marie DE SENICOURT, sa femme, demt à Faulcuembergue, fille et here de feu Jacques (...) reçu de Pierre DUHAMEL, bourgeois et marchand, et Marguerite LEGAY, sa femme, demt en cette ville (..) droit ... échu à la dite Marie par le trépas de feu Jacques DE SENICOURT allencontre de Charles MERLEN, à cause de Claudine DE SENICOURT aussi fille du dit feu Jacques par le trépas de feu Massette HULLIN, veuve de feu Anthoine DE SENICOURT, à son trépas mayeur du dit Faulcuemberghe, mère

## **Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques**

au dit Jacques (...) terres ... à Avrout (...) bail de deux ans qu'en ont Jehan PLATEAU et Massette COCQUEMPOT, sa femme (...) la moitié ... à Jacqueline DUHAMEL, sa fille qu'il eut de la dite Margte LEGAY, ... la moitié ... au profit de Jehan DE SENICOURT, fils de la dite Margte qu'elle eut en premières noces de feu Guille DE SENICOURT (...)

Transport du 18/08/1608 n° 17

Voir annexe

Fiche créée le 26/08/2018

**Annexe – Filiation de Jehan PLATTEAU**

Bibliothèque de St-Omer – Liasse 4E5/82

Transport du 18/08/1608 acte n° 17 (orthographe modernisée)

Comparurent en leurs personnes ... BRUSELLES père et fils bourgeois de cette ville et cité de St-Omer le dit Jehan petit neveu et héritier en cette partie de la Anthoinette THIBault icelle Anthoinette ayant droit de Jehan DE COCQUEMPOT et ont reconnu que pour mieux faire et laisser subvenir à leurs affaires et moyennant la somme de 70 florins monnaie d'Arthois qu'ils ont confessé avoir eu et reçu comptant de Phles LOSTE bourgeois de cette ville dont les dits comparants se sont tenus et se tiennent contents ... et ont pour ce vendu cédé et transporté au profit d'icelui Anthoine LOSTE, ses hoirs ou ayants cause la somme de 5 florins de rente que par avant ce jourd'hui les dits comparants, le dit Jehan DE BRUSELLES en la qualité susdite avaient droit de prendre et avoir chaque année au 3<sup>eme</sup> jour de mai sur Jehan PLATTEAU fils et héritier de feu Pierre à cause de l'arrentement ... fait au profit d'icelui feu Pierre par le dit Jehan DE COCQUEMPOT de 5 quartiers 16 verges ou environ de pâture et enclos à usage de pâture mentionnés par listes et abouts en lettres du dit arrentement faites et passées par devant bailli et hommes de la Terre et Seigneurie de la Motte Warnecque le 29<sup>eme</sup> jour de novembre 1589 pour de la dite rente rate de temps et .. ; jouir user et posséder par le dit Phles LOSTE, ses hoirs ou ayants cause, (...)

(Non relevée, la fin de l'acte qui reprend les conditions usuelles de ce type d'acte ; d'autre part, le mauvais état de l'acte n'a pas permis de lire les prénoms des deux BRUSELLES ).

Relevé de Bernard CHOVAUX – 12/07/2011